

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de LIBIN

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE LA FORÊT de LIBIN (PROJET)

Projet de décision qui relève de la *catégorie A2* des plans et programmes dont l'adoption comporte une phase de participation du public, telle que déterminée par l'Art. D.29-1, §3 du Code de l'Environnement. Projet de décision soumis à enquête publique en vertu de l'Art. 59 §2 du Code Forestier.

Enquête publique organisée conformément aux Art. D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 à R.41-9 du Code de l'Environnement.

L'administration communale porte à la connaissance de la population que le **Projet de Plan d'Aménagement Forestier (PPAF) de la forêt de LIBIN (P3319)**, dont l'auteur est le Service public de Wallonie- Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement - Département de la nature et des forêts - Direction extérieure de Neufchâteau, ainsi que le **Rapport d'Incidences Environnementales (RIE)**, sont soumis à enquête publique. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de ce projet plan par le Conseil communal.

La durée de cette enquête est de 45 jours.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début et de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête publique	Réclamations et observations à adresser aux adresses suivantes jusqu'au 18/12/2020
26/10/2020	du 02/11/2020 au 18/12/2020	Administration communale de LIBIN Rue du Commerce, 14 6890 LIBIN Le 18/12/2020 à 12h	Par voie postale : Collège communal de LIBIN Rue du Commerce, 14 6890 LIBIN Par e-mail : urbanisme@libin.be

Ce projet de plan **concerne la Commune de Libin** et s'étend sur les territoires de **Libin**, Libramont, Paliseul, Daverdisse, Bertrix, Wellin. L'enquête publique est réalisée sur ces différents territoires.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de LIBIN (Rue du Commerce, 14 – 6890 Libin) à partir de la date de début jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir à partir du 02/11/2020 jusqu'au 18/12/2020, chaque jour ouvrable du lundi au vendredi pendant les heures de service (de 9h à 12h de préférence sur rendez-vous) ou en dehors de ces heures (obligatoirement sur rendez-vous). Prise de rendez-vous auprès du service urbanisme/environnement (M. BOUHRI – 061/260.820 – m.bouhri@libin.be).

Toute personne peut formuler ses observations auprès de l'Administration communale de Libin dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique.

Les réclamations et observations peuvent être recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet (même agent que cité ci-dessus).

Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet auprès de la Direction de Neufchâteau du Département Nature et Forêts (DNF). Par mail de préférence à Mr Dewez : francois.dewez@spw.wallonie.be – 061/23 10 37.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le projet objet de la présente enquête publique est le Conseil communal.

A LIBIN, le 26/10/2020

Par le Collège

La Directrice générale



La Bourgmestre

